

# MODE D'EMPLOI CONVENTION DE STAGE

## L3 DE PSYCHOLOGIE

L'Université Lyon 2 s'est dotée d'un outil de gestion des offres et des conventions de stage : PStage.

**Il vous appartient de télécharger et d'imprimer vous-même votre convention de stage, votre annexe pédagogique ainsi que l'attestation de stage** en vous connectant sur PStage

Voici les principales étapes:

1 – Une fois que vous avez trouvé votre stage et que vous avez **l'accord d'un enseignant responsable de votre stage du semestre 6**, vous devez saisir votre convention en vous connectant sur PStages :

<https://www.univ-lyon2.fr/stages-emplois/j-ai-trouve-un-stage-creer-ma-convention-de-stage>

*Si votre lieu de stage n'est pas référencé sur l'application, pensez à remplir avec l'entreprise la « Fiche de renseignement pour convention de stage » afin de disposer des informations indispensables pour saisir votre convention.*

2 – Le secrétariat de scolarité valide votre convention de stage en ligne, vous pouvez alors l'imprimer en **3 exemplaires** (accompagnée de l'annexe pédagogique et de l'attestation de stage).

3 – Vous devez d'abord faire signer la convention de stage et l'annexe pédagogique sur votre lieu de stage, puis par **l'enseignant responsable de votre stage**. Vous rapporterez ensuite votre **convention de stage** au **secrétariat de scolarité** accompagnée d'une **photocopie de votre attestation d'assurance « Responsabilité Civile »**. (Si vous souhaitez recevoir votre convention à votre adresse, vous pouvez laisser une enveloppe timbrée demi-format libellée à cette adresse). **L'annexe pédagogique**, elle, doit être visée par votre **tuteur enseignant** et ne passe pas par le secrétariat.

4 – Une semaine après, vous pourrez récupérer votre convention de stage **signée par la Directrice**, auprès du secrétariat de scolarité.

*Si vous rencontrez des difficultés dans la **saisie** de votre convention ou la consultation des offres de stages, n'hésitez pas à contacter le pôle stage de l'université.*